



La CPAM de l'Aube au service des offreurs de soins du département et focus sur la nouvelle convention locale des taxis

Les représentants des fédérations de taxis aubois et la CPAM de l’Aube se sont réunis à plusieurs reprises afin de négocier la nouvelle convention locale.

Ces multiples réunions menées par les différentes parties prenantes ont permis de **construire une vision partagée et de définir un maillage territorial cohérent et structuré**, capable d’assurer une couverture équilibrée des besoins identifiés. Ce dispositif s’inscrit dans une logique d’**optimisation de l’organisation locale et de coordination des acteurs, afin de répondre efficacement aux 4 objectifs clés suivants** :

- assurer une juste allocation des ressources et la soutenabilité des dépenses de transports de patients ;
- mieux répartir l’offre de taxis sur le territoire en fonction des besoins des patients et notamment des plus fragiles (situation de handicap, isolement...) ;
- transformer en profondeur le modèle tarifaire des taxis conventionnés pour plus de lisibilité et d’équité, à la fois pour les patients et les entreprises de taxis ;
- préserver et adapter le secteur aux nécessaires évolutions, pour répondre aux enjeux actuels et aux besoins des patients, pour un transport accessible et de qualité sur l’ensemble du territoire.

89 sociétés de taxis aubois

Focus sur la démographie locale 2025 des offreurs de soins

Catégories	Total	Installations	Cessions
Médecins généralistes	204	17	10
Médecins spécialistes	162	12	11
Chirurgiens dentistes	145	11	19
Infirmiers diplômés d'État (dont 4 IPA)	385	22	16
Masseurs-kinésithérapeutes	267	31	14
Orthophonistes	60	2	5
Sages-femmes	32	1	1
Psychologues (PCO compris)	32	7	0
Pédicures-podologues	66	4	3
Orthoptistes	7	0	0
Laboratoires	14	0	0
Pharmacies	85	3	5
Taxis	89	8	8
Transporteurs sanitaires	24	0	1
Tous fournisseurs	163	8	4

Les commissions paritaires locales

Les commissions paritaires départementales et locales sont composées d’une section professionnelle (professionnels libéraux) et d’une section sociale (administratifs, conseillers, praticiens conseils...). Il en existe une par catégorie de professionnel de santé.

Le rôle d’une commission paritaire est de faciliter l’application de la convention par une concertation permanente au plan local entre les caisses et les représentants de la profession.

Elle a pour mission d’analyser les dépenses d’assurance maladie, d’organiser des actions pédagogiques d’information et de promotion sur le dispositif de télétransmission, de veiller au respect des conventions. Elle permet de mettre en place des actions d’information auprès des professionnels de santé et des actions de sensibilisation ponctuelle. Enfin, elle peut être amenée à rendre un avis sur des situations individuelles de non-respect des règles conventionnelles constatées par les caisses d’assurance maladie.

Section professionnelle		Section sociale	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Sages-femmes			
CAIN Emilie		DAHMANE Farida	JOUFFLINEAU Véronique
BERSUAT Audrey		GROUVEL Gilles	
ODENT Delphine		SAVE Jody	
DAIRE Karinne		MONTELEONE Barbara	
Chirurgiens-dentistes			
FERRY Guillaume	CHAMPAGNAT Jean-François	REY François	PARISOT Kléber
BERTHIER Jean-Christophe	BECARD Guillaume	GROUVEL Gilles	
LE GAL Eric	PETIT Bertrand	SAVE Jody	
MAROT Victoire	BUKWA Frédéric	DEMENGÉ Angélique	
BAR Amélie	DESMUYCK Yvan	MONTELEONE Barbara	
CASSIS Claire	SEIGNEUR Nathalie	MARTIN Philippe	
Infirmiers diplômés d’État			
HENTZE-FIEVET Catherine		GEMBLE Magali	ANDREWS Catherine
LE DEROFF RENAULT Marie		GROUVEL Gilles	
LEVEQUE Valérie	JOLY Sylvie	SAVE Jody	
LANGUILLAT Sophie		HERIQUE Alain	MEZERETTE Aurélie
PEQUEUX Anthony		MONTELEONE Barbara	
LOMECH Anne		MARTIN Philippe	
DIAW Charlotte		LEGROS Virginie	
1 vacant		LALLEMENT Virginie	VERGNON Edouard
Masseurs-kinésithérapeutes			
VERNEL François-Régis	THOMAS Anne-Cécile	CHOLLIER Patricia	JOUFFLINEAU Véronique
PAYEN Rénald	HOMEHR Jean-Baptiste	GROUVEL Gilles	
SIMON Michel	KUPCZAK BOUILLOT Anna	SAVE Jody	
DE SORIA Romain		MONTELEONE Barbara	
DZIUBA Anne		MARTIN Philippe	
1 vacant		HERIQUE Alain	MEZERETTE Aurélie
Orthophonistes			
ESNAULT Sandie	JAVELLE-MARCILLY Elise	GEMBLE Magali	CURTI Alexandre
PLUOT Elodie	BECANNE-PEYRONNET Ariane	REY François	CHOLLIER Patricia
PLEAU Sarah	JOCHIM Madeline	SAVE Jody	
JEANNE Claire	LOPEZ Lucile	GROUVEL Gilles	
Taxis			
SENEZ Sébastien	CLEMENT Claudia	PARISOT Kléber	VOILMY Dimitri
BRINDANI Fabrice	DARDIER Fabrice	GROUVEL Gilles	
JRATLOU Mourad	SABATINO Anne	SAVE Jody	
OUSTOU Majid	BENDIMERAD Karim	MONTELEONE Barbara	
GOGUILLON Laurent	DA ROCHA Fernando	MARTIN Philippe	
GAS Guillaume	FEVRE Grégory	PROT Hubert	
Transporteurs sanitaires			
COLLARD-VENDEGHEM Marie	GOUSSARD Eric	MARTIN Pascal	CANELAS Alexandre
BRINDANI Fabrice		REY François	PARISOT Kléber
GOEFFROY Stéphane	RIOS PALMA Francis	OUADAH Foued	VOILMY Dimitri
BOULLERET Lionel		PROT Hubert	
Médecins			
DAHLAB Raymond		ANDREWS Catherine	CHOLLIER Patricia
QUACCHIA Didier		REY François	GRUMIER Mandy
GOUDOUR Jérémie		PARISOT Kléber	JOUFFLINEAU Véronique
10 vacants		GROUVEL Gilles	
		SAVE Jody	
		YVIQUEL Mari	
		MONTELEONE Barbara	
		LEGROS Virginie	
		MARTIN Philippe	
		HERIQUE Alain	
		DURMONT Patrick	MEZERETTE Aurélie
Pharmacies			
PEILLERON Pierre	MASSIS Jean-Philippe	PUIGMAL Daniel	ANDREWS Catherine
RICHARD Vincent	LECHAPT Cécile	GROUVEL Gilles	
SOURIE Damien	CAEL Christelle	SAVE Jody	
FERNANDES Eric	MAUVIGNANT Fabien	MONTELEONE Barbara	
FEVRE Jérôme		MEZERETTE Aurélie	
PAYEN Barthélémy		KRINER Séverine	
FOULON Noémie		MARTIN Philippe	
NOIZET Yves		LEGROS Virginie	